

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	03-DEG
Publication :	05/03/2026
Etablissement :	UNIVERSITE DE MAYOTTE
Lieu d'exercice des fonctions :	8 RUE DE L'UNIVERSITÉ 97660
Section1 :	3 - Histoire du droit et des institutions
Composante/UFR :	DEG
Laboratoire 1 :	A(NC)-Laboratoire non reference
Date d'ouverture des candidatures :	06/03/2026
Date de clôture des candidatures :	07/04/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	02/03/2026

Contacts et adresses correspondance :

Contact pédagogique et scientifique :	fateh.saci@univ-mayotte.fr
Contact administratif:	
N° de téléphone:	0269610762 0269610762
N° de fax:	0
E-mail:	drhds@univ-mayotte.fr
Pièces jointes par courrier électronique :	drhds@univ-mayotte.fr

Spécifications générales de cet appel à candidatures :

Profil appel à candidatures :	Histoire juridique de la construction de l'Etat, Histoire constitutionnelle de l'Outre-mer, Droit constitutionnel
Job profile :	Legal history of the construction of the State, Constitutional history of Overseas Territories, Constitutional law
Champs de recherche EURAXESS :	Other -
Mots-clés:	histoire du droit

ATTACHÉ TEMPORAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

CAMPAGNE 2026

Etablissement :
Université de Mayotte

Localisation :
Dembéni

*Identification de l'emploi
à publier :*

Nature : **ATER**
Section CNU : **03**
Quotité : **100% (192 HeTD)**

Département : **Droit, Economie et Gestion**
Unité de recherche : **CERIC**

Prise de poste au 01/09/2026

Profil Court : Histoire juridique de la construction de l'Etat, Histoire constitutionnelle de l'Outre-mer, Droit constitutionnel

- Filière de formation concernée :

Le poste est rattaché au Département *Droit-Economie-Gestion*. Ce poste permettra de renforcer l'équipe du département, en plus du maître de conférences en Histoire du droit et des institutions qui sera recruté à la rentrée de septembre 2026.

L'ATER recruté(e) interviendra dans les filières Droit et AES, en suivant respectivement les maquettes de l'Université d'Aix-Marseille et de l'Université de Nîmes, et ce sous la responsabilité du chef de Département.

- Service d'enseignement :

L'ATER recruté(e) sera engagé(e) à temps plein pour l'année universitaire 2026-2027. Il (elle) effectuera annuellement un service correspondant à 192 heures de travaux dirigés. L'ATER recruté(e) ne pourra effectuer aucune autre charge d'enseignement au Centre Universitaire de Mayotte ou dans un autre établissement pendant la durée de son contrat. Le contrat d'engagement en qualité d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche prendra effet à compter du 1^{er} septembre 2026 et prendra fin le 31 août 2027.

L'ATER recruté(e) sera amené(e) à animer des travaux dirigés. Il (elle) devra posséder une connaissance élargie de l'histoire du droit et des institutions. Le profil recherché est celui d'un(e) généraliste à même d'assumer des travaux dirigés en licence de Droit, notamment en première année.

Les travaux dirigés dans lesquels il (elle) sera susceptible de s'investir sont :

- Histoire juridique de la construction de l'Etat (TD - L1 Droit, Semestre 1)
- Histoire constitutionnelle de l'Outre-mer (TD - L1 Droit, Semestre 2)
- Droit constitutionnel (TD - L1 Droit, Semestre 1 et 2)

En principe, les matières listées ci-dessus font chacune l'objet de huit séances de travaux dirigés d'une durée de deux heures.

L'ATER recruté(e) devra participer au contrôle continu des connaissances, à la conception des sujets d'examens, aux surveillances d'examens, à la correction des copies et aux délibérations des jurys. L'exécution de ces tâches, liées à son activité d'enseignement, ne donne lieu ni à rémunération supplémentaire ni à une réduction des obligations de service.

Par ailleurs, il (ou elle) participera aux actions de valorisation du *Département Droit-Economie-Gestion* (par exemple : présentation de la licence de Droit devant des lycéens).

- Conditions de travail pour la recherche :

Le nombre réduit de collègues au Département Droit, Economie et Gestion offre l'avantage de la proximité. Les rapports humains entre ATER et Maîtres de conférences sont quotidiens et sans souci de hiérarchie.

- Aptitudes attendues :

L'ATER recruté(e) devra s'impliquer dans le suivi pédagogique en lien avec d'autres collègues et assurer un accompagnement pédagogique des étudiants en première année de Licence en Droit. Etant donné le contexte particulier de l'île de Mayotte et la jeunesse de la structure universitaire, le (la) recruté(e) devra être autonome rapidement et faire preuve d'une grande capacité d'adaptation au niveau organisationnel.

Lieu d'exercice : Université de Dombeni en présentiel.

Lieu d'affectation (résidence administrative) : Université de Mayotte (UMAY), Dombeni

CONTACTS :

Contact enseignement :

Fateh SACI

Maître de conférences HDR en sciences de gestion

Coadministrateur du Département Droit, Economie et Gestion

fateh.saci@univ-mayotte.fr

Contact unité de recherche :

Ève Truilhé

Directrice CERIC

eve.truilhe@gmail.com

Concernant le contexte de Mayotte et les formalités administratives :

Email : drhds@univ-mayotte.fr